

Les activités parascolaires au Collège de Saint-Boniface d'après les annuaires (1885-1968)

Michel Verrette

Volume 23, Number 1-2, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1017259ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1017259ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (print)

1916-7792 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Verrette, M. (2011). Les activités parascolaires au Collège de Saint-Boniface d'après les annuaires (1885-1968). *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 23(1-2), 63-115. <https://doi.org/10.7202/1017259ar>

Article abstract

Extracurricular activities in classical colleges were, in our view, an integral component of the education of the students in these institutions—the future lay and religious elite. The case study that we present here concerns Saint Boniface College, in Manitoba. We drew on yearbooks from 1885 to 1967. Out of these documents a portrait of the various non-academic activities offered to students emerges. We found no fewer than 87 extracurricular activities. Their primary purpose was not simply to fill students' schedules. They served as stimulants for team spirit, a certain notion of masculinity based on a francophone and Catholic identity, a means of exceeding one's own capabilities, and a complementary means of achieving physical, moral, and intellectual growth.

Les activités parascolaires au Collège de Saint-Boniface d'après les annuaires (1885-1968)*

Michel VERRETTE
Université de Saint-Boniface

RÉSUMÉ

Les activités parascolaires dans les collèges classiques constituent, à notre point de vue, une composante intégrale de la formation des étudiants de ces institutions, la future élite religieuse et laïque. L'étude de cas que nous présentons porte sur le Collège de Saint-Boniface, au Manitoba. Nous exploitons les annuaires de 1885 à 1967. Ceux-ci permettent de dresser un tableau global des différentes activités non académiques offertes aux étudiants. Nous avons relevé pas moins de 87 activités parascolaires. Leur but premier n'est pas de remplir l'horaire. Elles sont un stimulant pour l'esprit d'équipe, une certaine forme de masculinité fondée sur une identité francophone et catholique, un moyen de dépassement et un complément de développement physique, moral et intellectuel.

ABSTRACT

Extracurricular activities in classical colleges were, in our view, an integral component of the education of the students in these institutions—the future lay and religious elite. The case study that we present here concerns Saint Boniface College, in Manitoba. We drew on yearbooks from 1885 to 1967. Out of these documents a portrait of the various non-academic activities offered to students emerges. We found no fewer than 87 extracurricular activities. Their primary purpose was not simply to fill students' schedules. They served as stimulants for

* Nous tenons à remercier nos collègues Carole Pelchat, archiviste, et Luc Côté, professeur, pour leurs commentaires de la première version de ce texte. Un merci spécial à Mélanie Brunet pour ses lumières sur la question des genres.

team spirit, a certain notion of masculinity based on a francophone and Catholic identity, a means of exceeding one's own capabilities, and a complementary means of achieving physical, moral, and intellectual growth.

Selon la tradition historiographique manitobaine, la création du Collège de Saint-Boniface remonte à l'arrivée de l'abbé Norbert Provencher – celui-là même qui deviendra le premier évêque dans l'Ouest canadien –, à la colonie de la Rivière-Rouge en 1818. Selon d'autres auteurs, c'est M^{gr} Taché qui a fondé officiellement le Collège en 1855 (Pelchat, 2008, p. 111). Même si on peut encore discuter de la date de création de l'institution, il ne fait pas de doute que Provencher a introduit dans la colonie les bases, les prémisses, du système d'éducation des catholiques francophones du Manitoba. Toutefois, il faut attendre jusqu'en 1842 pour qu'un enseignement structuré et régulier soit offert par des prêtres séculiers. De 1855 à 1877, la direction de l'institution est assurée successivement par les Frères des écoles chrétiennes et les oblats. Les prêtres séculiers en reprennent la direction entre 1877 et 1885. Puis, répondant à une pressante sollicitation de M^{gr} Taché, le Collège passe aux mains des jésuites à compter de septembre 1885. La stabilité administrative est enfin trouvée jusqu'en 1966-1967. À compter de 1969, une corporation privée, majoritairement laïque, prend la relève (Régnier, 1964). Mais le temps du collège classique est révolu.

D'abord installé dans les différentes résidences épiscopales qui sont construites au fil des ans et des incendies (Verrette, 2008), le Collège acquiert finalement son autonomie institutionnelle en 1855 avec un premier édifice qui lui est consacré. En 1881, il déménage dans un tout nouveau bâtiment qui est rasé par un incendie en novembre 1922 tuant neuf étudiants et un frère (Bernier, 1945; Barnabé, 1997). Grâce aux bons offices de l'archevêché, le Collège est relocalisé dans le Petit Séminaire situé à un coin de rue de l'édifice incendié. Aujourd'hui encore, mais avec plusieurs ajouts, le Collège, devenu Collège universitaire de Saint-Boniface, puis Université de Saint-Boniface, loge à la même adresse.

À la suite de la fondation de la province du Manitoba en 1870, le Collège est incorporé en 1871. Six ans plus tard, il participe à la fondation de l'Université du Manitoba avec St. John College et Manitoba College.

À ses débuts, le Collège est avant tout une «petite école», et le cours classique est définitivement mis en place en 1867. Celui-ci est tantôt de sept ans, tantôt de huit ans, durée qu'il adopte définitivement à compter de 1926, il est offert en anglais et en français jusqu'en 1925 (Bernier, 1945). En 1936, l'Institut collégial Saint-Joseph, institution pour les jeunes filles, s'affilie au Collège de Saint-Boniface pour que celles-ci puissent obtenir leur baccalauréat ès arts. Il faut, cependant, attendre jusqu'en septembre 1959 pour finalement voir des jeunes femmes s'asseoir sur les bancs du Collège (Régnier, 1964). Leur arrivée change évidemment la dynamique institutionnelle. Alors confrontés à une présence féminine, professeurs et étudiants doivent se redéfinir par rapport au sexe opposé plutôt qu'à d'autres types de masculinité. Le Collège est dorénavant un lieu de formation de l'élite francophone pour hommes et femmes. Le cours classique disparaît à la fin des années soixante lorsque le Collège devient institution universitaire.

En plus du cours classique, le CSB offre jusqu'en 1942 un cours commercial donné dans les deux langues, quoique surtout en anglais. Il y a aussi des classes préparatoires pour la mise à niveau des futurs élèves.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet plus global qui vise à reconstituer l'histoire du Collège de Saint-Boniface (CSB) devenu le Collège universitaire de Saint-Boniface et, depuis peu (septembre 2011), Université de Saint-Boniface. Jusqu'à présent, les activités parascolaires ont très peu retenu l'attention des chercheurs qui ont travaillé sur les collèges classiques.

Le présent article s'intéresse aux activités parascolaires offertes au CSB sous la gouverne des jésuites. Les buts de ce travail sont, d'abord et avant tout, de dresser un portrait global des activités parascolaires offertes pour en voir la diversité, la variété ainsi que l'évolution. Par la suite, nous voulons montrer comment elles constituent un complément intrinsèque de la formation classique offerte au CSB et que ces activités servent des

objectifs de stimulant pour l'esprit d'équipe, de développement de valeurs associés à la masculinité, voire à la virilité, et de ciment pour l'identité francophone et catholique.

Aussi, au fil du portrait des activités parascolaires, nous serons à même d'observer comment celles-ci contribuent à la reproduction de ce que j'appellerais un «être culturel occidental» en milieu minoritaire. En effet, le CSB, collègue classique, se situe dans un continuum éducatif occidental initié au XVI^e siècle en France et transplanté, greffé dans le monde colonial de la Nouvelle-France dès 1635 (Galarneau, 1978) et, presque deux siècles plus tard, emporté dans ses bagages à la colonie de la Rivière-Rouge par l'abbé Norbert Provencher, lui-même produit de cet enseignement classique.

L'étude qui suit repose essentiellement sur les annuaires du CSB. Ils constituent une série ininterrompue depuis 1885. Cette source permet de prendre connaissance du volume, de la diversité, de la permanence ou de l'éphémère des activités, qui évoluent beaucoup au fil des années. Leur volume tient à la situation financière du moment, elle-même tributaire du nombre d'inscriptions qui fluctue au fil des années (Gaudreau et Verrette, 1994). Par exemple, de quelque 70 pages au début du XX^e siècle, l'annuaire tombe à une trentaine de pages à la fin de la Première Guerre mondiale. Il remonte à plus de 50 pages au milieu des années vingt avec publicités à la fin. Un sommet de 91 pages est atteint en 1931-1932 pour redescendre à moins de 50 pages l'année suivante, en raison de la crise économique. Un certain nombre d'annuaires sont bilingues. Mais, pour l'essentiel, ils sont unilingues français.

Bon an mal an, on y retrouve généralement les rubriques suivantes: «Prospectus», section qui sert à vanter l'institution; «Liste du personnel», qui donne le nom, le titre administratif ou la matière enseignée ainsi que les activités dont chacun est responsable; «Règlements de l'institution»; «Liste des programmes et du matériel nécessaires (livres)»; «Listes des classes»; «Liste des associations et de leurs «officiers»»; «Liste des anciens gradués avec leur profession»; «Liste des distributions de prix, bourses, médailles au mérite».

Pour la présente recherche, nous utilisons principalement la section «Prospectus», qui éclaire sur la philosophie de

l'institution, et la liste des associations. Entre 1942 et 1951, il n'y a pas d'indication des activités parascolaires. C'est une période difficile pour le Collège. Le personnel est réduit ainsi que les effectifs étudiants (Gaudreau et Verrette, 1994), ce qui peut constituer un début d'explication à cette absence. Pour cette période, c'est la liste du personnel, avec la mention des responsabilités associatives de chacun, qui permet de reconstituer la liste des activités offertes. Enfin, la liste de distribution des prix a aussi été dépouillée, surtout pour les activités musicales.

La documentation de base est complétée en puisant, d'une part dans quelques études publiées qui abordent un volet ou l'autre des activités parascolaires et, d'autre part, dans les annuaires pour la période 1925-1926 à 1931-1932, particulièrement riches, avec une section supplémentaire appelée d'abord «*Mémorabilia*», puis «*Éphémérides*», sorte de «journal de bord» de la vie au Collège au fil de chaque année.

Nous avons donc affaire à une source essentiellement institutionnelle, dont le but évident est d'attirer de nouveaux étudiants, tout en rassurant les parents sur la probité de l'institution, son sérieux. Les annuaires servent de vitrine afin de montrer tout ce que l'on offre en retour des frais de scolarité exigés, y compris la réussite. Par rapport à l'objet de cette recherche, cette documentation permet seulement d'apprécier l'offre institutionnelle ainsi que les objectifs implicites qu'elle lui assigne. D'autres sources devront être exploitées ultérieurement afin de mieux connaître de l'intérieur les activités parascolaires: fonctionnement, participation et contenu, et de chercher à savoir si les cibles visées par ces activités sont atteintes ou non.

Après un bref rappel des buts généraux de l'enseignement classique, des questions de «genre» et de mise en contexte suivra l'analyse des activités parascolaires au CSB, afin de voir comment certaines activités ont pu contribuer plus particulièrement à la formation globale des étudiants.

LES COLLÈGES CLASSIQUES: L'HONNÊTE HOMME ET L'HOMME AU MASCULIN, ET MISE EN CONTEXTE

1. L'honnête homme

Sorti du vivier de la réforme catholique, le collège classique vise à ses débuts à former un clergé mieux éduqué et mieux préparé à faire face à l'opposition protestante. Avec le temps, cet objectif de former une élite religieuse est demeuré mais s'y est ajouté un autre objectif plus global de modelage de l'«honnête homme» laïque. Cet «honnête homme» est formé par les études classiques, bien entendu, mais cela n'est pas suffisant (Galarneau, 1978). Former une élite, fut-elle laïque, est demeuré le grand objectif des collèges classiques québécois, canadiens (Corbo, 2004).

Le CSB s'inscrit bien dans cette filiation:

Le collège de Saint-Boniface se recommande particulièrement aux messieurs du clergé et à tous les catholiques qui ont à cœur l'extension et l'affermissement de la foi dans les vastes régions de l'Ouest canadien et des États voisins. Dans la lutte pour le triomphe de la cause catholique en nos contrées, ce collège, à la fois classique et commercial, est d'une suprême importance. Il prépare des défenseurs éclairés de notre foi, des hommes dont l'influence pour le bien se fasse sentir dans les rangs du clergé, dans les professions libérales, aux diverses législatures, dans le service civil, le commerce, l'industrie et l'agriculture (Annuaire du CSB, 1904-1905, p. 5).

Il y a dans ce texte des relents d'image de conquête, de tentative de «civiliser la frontière», une attitude très masculine.

Au début du prospectus de 1940-1941, le vocabulaire change quelque peu:

Notre institution a un double but. Comme collège, former pour le monde une élite intellectuelle et morale qui affermis le catholicisme en cette province et assure la survivance de notre idéal et de notre nationalité canadienne-française [...] (Annuaire du CSB, 1940-1941, p. 5)

Le fond du message, lui, demeure le même: catholicisme, nationalité canadienne-française et survivance; cependant, on ne parle plus de frontières inhabitées, mais plutôt de survivance. On a atteint un nouveau stade.

2. L'homme au masculin

Depuis quelques années, une nouvelle génération d'historiens québécois a commencé à s'intéresser à nouveau aux collèges classiques pour les étudier sous un nouvel angle, celui de la masculinité. Cette approche, issue du paradigme des «genres», s'interroge sur le rôle joué par les collèges classiques dans la formation et la transmission des valeurs identifiées comme plus particulières aux hommes (Bienvenue et Hudon, 2005; Hudon et Bienvenue, 2004; Hudon, 2005, 2009).

Dans son ordinaire quotidien, le collège classique est un univers presque exclusivement d'hommes contribuant, selon Hudon et Bienvenue, à forger «l'identité masculine par la fréquentation quasi exclusive de pairs» (Hudon et Bienvenue, 2004, p. 486). Cette identité se construit aussi à travers la marque durable qu'il instille en eux. Mémoires et autobiographies laissent poindre «un sentiment de fierté d'avoir passé l'«épreuve»» (Hudon et Bienvenue, 2004, p. 487).

La vie dans les collèges propage les qualités qui feront des étudiants des «hommes», des êtres fiers et respectés, tout à la fois modérés et passionnés», sans oublier la loyauté et la solidarité, «valeurs importantes» (Hudon et Bienvenue, 2004, p. 488). Les collèges classiques contribuent donc, tant par leur enseignement que par leur modèle de socialisation, à la formation de l'identité masculine (Hudon et Bienvenue, 2004, p. 505-506).

Dans un autre texte sur les transgressions aux règlements, les auteures se demandent si elles ne constituent pas

[...] une façon plus ou moins consciente de profaner des modèles identitaires que le collège classique proposait mais qui apparaissaient à certains comme déficitaires sur le plan viril (Bienvenue et Hudon, 2005, p. 485).

Leur étude des transgressions les amène à conclure que

[...] Dans le cadre précis de ces internats classiques pour garçons, la transgression au code disciplinaire nous a semblé revêtir en effet, en certaines circonstances, un véritable rôle de «restauration» de l'identité masculine menacée par une pédagogie collégienne insistant sur la chasteté, l'ascétisme et la soumission – autant de vertus généralement associées à l'univers féminin dans la société de l'époque (Bienvenue et Hudon, 2005, p. 511).

Dans un autre article, Christine Hudon, toujours sous l'angle de la sexualité et de la virilité, aborde le développement des sports dans les collèges classiques. L'auteure en conclut que

[...] la valorisation du corps et l'introduction des sports dans les collèges [...] découlent d'une conception utilitariste des exercices corporels, sensés [*sic*] contribuer à la maîtrise des pulsions et à la formation du caractère [...] (Hudon, 2005, p. 262)

S'appuyant sur la revue *Collège et Famille*, dans laquelle on énumère les avantages et les valeurs attribués à la pratique du sport, l'auteure termine son article ainsi:

“Former des hommes”, tel était en définitive l'objectif attribué de plus en plus aux sports par les prêtres éducateurs du début du 20^e siècle. Désireux de développer chez leurs élèves les qualités “viriles” – un idéal qu'épousaient au même moment de larges pans de la société – ils associaient alors étroitement “le muscle et le vouloir” (Hudon, 2005, p. 263).

Ainsi donc, les collèges classiques des XIX^e et XX^e siècles ne visent pas seulement la transmission d'un patrimoine culturel humaniste et la formation d'une élite, religieuse et laïque. Le cadre matériel, le mode de fonctionnement, les règlements, tout, en fait, est mis en œuvre pour façonner une certaine masculinité.

3. Contextualisation

La mise sur pied de nombreuses activités parascolaires par les jésuites au tournant du XIX^e siècle doit être replacée dans un contexte multidimensionnel se rapportant souvent à l'idée de modernité.

En premier lieu, vient la Révolution industrielle avec ses bouleversements économiques et sociaux au nombre desquels on note l'émergence de la jeunesse, fruit des transformations du monde du travail, de l'urbanisation et de l'éducation avec le prolongement des études, et de la famille, plus spécialement de la formation du couple (Giovanni et Schmitt, 1996; Mialaret et Vial, 1981; Burguière *et al.*, 1986; Shorter, 1977). Parallèlement, à compter des années 1860-1870, se développe une idéologie mêlant masculinité et militarisme afin de rendre aux jeunes hommes la

virilité qu'ils ont perdue aux mains des femmes omniprésentes dans leur vie à l'école et à la maison (Moss, 2001).

Depuis la Révolution française, le mouvement de laïcisation ne cesse de progresser dans les sociétés occidentales. Dans ce combat contre la modernité, l'Église cherche à renforcer son autorité sur les gens, avec Vatican I (1869-1870) par exemple, et, depuis le pape Léon XIII (1878-1903), elle appuie la création d'instruments d'action chrétienne pour «défendre les droits de l'Église et de la religion dans un monde moderne sécularisé» (Bienvenue, 2003, p. 50). L'Action catholique commence dans la seconde moitié du XIX^e siècle, mais fleurit principalement dans la première moitié du XX^e siècle. À compter de 1925, en Belgique, commence l'«Action catholique spécialisée» s'adressant aux jeunes, notamment avec la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) (Bienvenue, 2003).

À ce contexte global, occidental, il faut ajouter des éléments particuliers au Canada français. Après les événements de 1837, le clergé catholique va dominer la société canadienne-française et imposer ses valeurs ultramontaines. Il va lier la survie de cette société, sa langue et sa culture, à la foi (Voisine, 1984). Ces valeurs sont naturellement transportées dans l'Ouest canadien avec la venue du clergé catholique originaire de l'Est. La foi, protectrice de la langue, prend un sens particulier au Manitoba quand le gouvernement provincial passe, en 1890, une loi créant un système d'écoles neutres, non catholiques ou non protestantes mais, aussi, uniquement de langue anglaise. Il récidive en 1916 en éliminant les écoles bilingues issues du Règlement Laurier-Greenway de 1896 (Blay, 1987; Groulx, 1979; Taillerfer, 1988).

LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES: VUE D'ENSEMBLE

Les activités parascolaires couvrent différents aspects non académiques de la formation intégrale de l'individu. Globalement, les autorités sont favorables à ces activités:

Les diverses associations de collège sont un puissant stimulant pour les élèves, qui ont la louable ambition de dépasser la médiocrité; ils y trouvent en même temps des moyens efficaces de suppléer à ce qui peut manquer à leur développement physique, intellectuel et religieux, dans la routine de la vie commune. Aussi le collège encourage-

t-il ces associations tout en les maintenant dans de justes limites (Annuaire du CSB, 1910-1911, p. 13).

Deux idées reviennent ici: celle d'une élite qui s'élève au-dessus de la médiocrité et celle d'un encadrement. Les autorités disent oui, et encouragent même la formation d'une élite, mais bien encadrée par l'institution collégiale et ceux qui en ont la responsabilité.

Il n'est donc pas surprenant que les annuaires, entre 1885 et 1968, permettent d'identifier pas moins de 87 activités parascolaires (tableau en annexe). Ces activités sont regroupées en sept catégories: les activités religieuses, musicales, théâtrales, littéraires/oratoires, sportives, économiques, et diverses. Dans le tableau, sous «durée», la date inscrite indique l'année du début de l'activité. Chaque point qui suit correspond à une année au cours de laquelle l'activité a été offerte.

On le constate au premier regard, il y a de l'éphémère et du durable. On peut même parler, dans certains cas, de permanence. Deux des trois catégories d'activités auxquelles les autorités accordent une importance particulière – associations religieuses et activités littéraires/oratoires – sont les plus importantes avec respectivement 21 et 20 références. Il n'y a là rien de surprenant: le Collège ne vise-t-il pas à former la future élite catholique, et cette élite, qu'elle soit religieuse ou laïque, se doit d'être capable de se faire entendre, que ce soit à l'église ou sur la place publique. Le troisième groupe auquel les jésuites s'intéressent, les sports et l'activité physique, à défaut d'être diversifié (seulement huit mentions), présente une certaine longévité. Dans cette catégorie, la diversité se situe à l'intérieur des mentions.

La section «théâtre» arrive avec six occurrences. Pour rendre justice à toute l'énergie déployée dans le domaine théâtral par les jésuites, il faudrait y adjoindre les trois premières activités classées dans la section «littéraires/oratoires», car elles ont grandement contribué à la programmation des séances et soirées, qui contient presque toujours des extraits de pièces de théâtre, en français et en anglais selon les époques (Jolicœur, 1985). Le théâtre n'a donc pas attendu la nomination d'un directeur, en 1926, pour se manifester. Il est présent au CSB

depuis l'arrivée des jésuites, et même avant (Saint-Pierre, 1980).

Ressort aussi du tableau le changement qui se produit à la fin des années cinquante, début des années soixante. On parle maintenant de «pastorale», de «jeunesses musicales», de «secteur culturel», de «directeur des sports», d'«association étudiante», etc. Comme le notent deux anciens, dont un qui fut aussi professeur, un vent de renouveau souffle sur le Collège pendant ce temps (Hébert, 2008, 2012; Léveillé, 2008). Ce renouveau s'inscrit lui-même dans un mouvement de changements sociopolitiques plus global. Qu'on pense au concile Vatican II (1962-1965) et au renouveau pastoral qui en découle (Robillard, 2009). Les années soixante marquent le début de la modification des rapports entre la minorité francophone et la majorité anglophone du Manitoba pour la reconnaissance des droits des francophones (Blay, 1987; Taillefer, 1988). En même temps, le clergé, sans disparaître du paysage, passe graduellement le flambeau pour la défense des droits des francophones manitobains à l'Association d'éducation des Canadiens français (AECFM), qui devint en 1968 la Société franco-manitobaine (SFM) (Verrette, 2008). Les changements touchent aussi le Collège. On introduit une section «universitaire»; le cours classique tire à sa fin. En 1962, on met en place un conseil d'«aviseurs» [...] pour assister la direction du Collège. Composé de religieux et de laïcs, ce conseil annonce des changements majeurs pour l'avenir» (Pelchat, 2008, p. 113). Enfin, s'inscrivant dans la mouvance plus revendicatrice de la jeunesse de l'époque, grâce à leurs nouvelles associations, les étudiants veulent occuper une plus grande place dans les processus décisionnels les concernant.

En suivant l'ordre des catégories du tableau des activités parascolaires, regardons d'un peu plus près ce que les annuaires peuvent nous apprendre à leur sujet.

LES ACTIVITÉS RELIGIEUSES

Une composante du développement de l'individu qui intéresse particulièrement les autorités collégiales de l'époque est la formation religieuse et morale. Comme le rappelle Claude Galarneau, la religion est une composante fondamentale de la formation:



Congrégation Saint-Jean-Berchmans, 1932
(Archives de l'USB)



Ligue missionnaire étudiante (LME), 1954-1955
(Archives de l'USB)

[...] La connaissance et le savoir-vivre ne pouvaient néanmoins suffire à préparer un catholique. Ce ne sont que les deux premiers volets d'un tryptique [*sic*] complété par l'éducation morale. Autrement, ce serait oublier que l'on se trouve dans un collège catholique [...] (Galarneau, 1978, p. 211)

Cet autre volet de la formation fournie par les collèges classiques se concrétise en premier lieu par les cours, ceux de religion d'abord, mais les autres aussi.

[...] la religion pénètre l'enseignement, la philosophie qui sert à défendre la vérité catholique et à combattre l'erreur que représente tout autre système de pensée, la littérature où l'on n'étudie que les bons auteurs, l'histoire, dévouée à la défense de l'Église, du clergé et de la monarchie de droit divin [...] (Galarneau, 1978, p. 214)

La place qu'occupent les exercices religieux ne le cède en rien aux cours de religion.

Le pensionnaire, puisqu'il s'agit surtout de lui, vit dans le même régime de pratiques et d'exercices religieux au milieu du XX^e qu'au XVII^e siècle. Un coup d'œil à l'horaire de soixante collèges en 1960 en témoigne. Il y a successivement en commun, la prière du matin, la messe, la récitation du chapelet, la prière du soir à la chapelle dans la majorité des institutions [...] Le dimanche, il y a en plus la grand-messe, les vêpres ou le salut du Saint-Sacrement. Il faut compter encore les exercices particuliers, les visites individuelles à la chapelle, les méditations, et examens de conscience, les heures saintes, les neuvaines, les récollections et les retraites, sans oublier, à partir de Pie X, la confession et la communion fréquentes (Galarneau, 1978, p. 214).

Il ne faut pas oublier que toute la vie des jeunes gens des collèges classiques se passe sous la haute surveillance des autorités.

L'obsession de l'isolement, du retrait du monde a comme corollaire obligé le principe de la surveillance constante, puisqu'on a fini par penser beaucoup plus à l'infirmité et à l'inclination des jeunes au mal qu'à l'innocence enfantine. Les prêtres sont avec les élèves à la salle ou à la cour de récréation, à l'étude, au réfectoire, à la chapelle et au dortoir, dans les promenades [...] La correspondance expédiée ou reçue doit passer par le directeur ou le préfet de discipline, qui a le droit de la lire. Surveillance qui se transporte encore en ville, puisqu'il y a des externes

et qu'il faut bien voir à leurs mœurs. Ils doivent porter l'uniforme dans leurs déplacements hors du collège pour qu'on puisse les repérer facilement [...] Ils s'abstiendront de fréquenter les jeunes filles, les cabarets, les tavernes ou les hôtels de même que le théâtre et le cinéma [...] (Galarneau, 1978, p. 213)

Le Collège de Saint-Boniface n'échappe pas à cette réalité. Comme le rappelle l'annuaire de 1910-1911,

[o]n donne une attention particulière à l'étude de la doctrine chrétienne, puisque c'est le fondement aussi bien que le couronnement de toute éducation vraiment solide. L'enseignement religieux se donne par des prédications, faites à tous les élèves dans la chapelle du collège, et par des cours particuliers dans toutes les classes. Ces cours sont proportionnés à l'âge et au développement intellectuel des élèves (Annuaire du CSB, 1910-1911, p. 10).

N'oublions pas que le collège est fréquenté par une grande variété d'étudiants d'âges divers. En plus du cours classique qui s'adresse aux adolescents, il y a des jeunes séminaristes et, à l'autre extrémité, des pré-adolescents des classes préparatoires au cours classique.

Au Manitoba, comme ailleurs dans les collèges catholiques, la vie quotidienne des étudiants du CSB est rythmée par les mêmes pratiques religieuses. Ces activités, bien que généralement inscrites à l'horaire, font déjà partie en quelque sorte des activités parascolaires contribuant à la formation religieuse des étudiants. À celles-ci s'ajoutera très tôt dans la période de l'administration des jésuites toute une panoplie d'œuvres à caractère religieux, dont le but est toujours de fortifier la foi et la pratique religieuse chrétienne.

L'annuaire de 1924-1925 signale que «[d]iverses associations canoniquement érigées sont établies parmi les élèves pour entretenir et développer en eux la piété» (Annuaire du CSB, 1924-1925, p. 5).

En 1942-1943, il n'y a pas de rubrique appelée «Associations». Concernant la formation religieuse, le prospectus réaffirme la conviction

[...] que sans religion il ne peut y avoir d'éducation au vrai sens du mot. C'est pourquoi on porte une attention particulière à l'étude de la doctrine chrétienne, fondement de toute éducation vraiment solide. Elle se donne dans les instructions hebdomadaires et les cours de religion [...] (Annuaire du CSB, 1942-1943, p. 5).

À la page suivante, on ajoute que «[p]lusieurs associations aident les élèves dans leur formation religieuse pour entretenir et développer en eux la piété» (Annuaire du CSB, 1942-1943, p. 6). À presque vingt ans de distance (1924-1925 / 1942-1943), les buts n'ont pas changé.

Religion et morale ne peuvent être dissociées. C'est pourquoi les autorités portent aussi leur attention sur la formation morale:

[...] Insistons-y cependant à cause de l'importance du sujet [la morale] en éducation. Il s'agit de former le cœur de l'enfant et du jeune homme: de lui inculquer la discipline de ses sentiments, de ses affections, de ses passions, et surtout de faire de lui un homme de volonté forte, prompte, énergique. Pour arriver à ce but on éclairera sa conscience, on fera éclore des convictions. C'est là l'un des rôles du Père Préfet de Discipline dans ses fréquents entretiens. L'observation du règlement par l'effort constant qu'elle demande viendra donner à la volonté l'exercice dont elle a besoin pour se fortifier. Mais comme il s'agit de faire faire à l'élève l'apprentissage de sa liberté, on l'invitera à l'*effort libre*, car la discipline ne devient éducative que lorsque l'esprit y prend goût par la conscience qu'il y gagne force et fermeté, et lorsqu'il s'y soumet délibérément. Par là, la vie au Collège devient un apprentissage de la grande société. En se soumettant à un règlement basé sur des principes de vie morale, il habituera son esprit et toute son âme à agir, à l'âge d'homme [...] (Annuaire du CSB, 1942-1943, p. 7)

On pense donc à l'avenir de l'étudiant. Il faut qu'il acquière pendant ses études les éléments de formation morale qui guideront ses actions dans sa vie d'homme. Il y a là de nombreux éléments qui se rattachent à la masculinité et aux attentes que l'on a par rapport à la formation que doit fournir le collège aux futurs membres de l'élite masculine de la société.

Voyons maintenant d'un peu plus près les diverses activités parascolaires mises en place par les jésuites pour stimuler la ferveur religieuse.

Dès leur arrivée au Collège, les jésuites trouvent un vivier propice à la vie religieuse. Dans sa première lettre annuelle aux autorités montréalaises, le père Lory, recteur, exprime son admiration par rapport à la piété des étudiants:

La dévotion aux Sacrés cœurs de Jésus et de Marie est florissante au Collège. Dès le début de l'année scolaire nous leur avons consacré le Collège: nous-mêmes, les élèves et tous nos soucis. Il y a communion générale le premier vendredi du mois et à peine un ou deux s'en abstiennent [...] Les élèves et le personnel sont inscrits à l'Apostolat de la Prière. La Congrégation mariale des grands et celle des petits tiennent leurs réunions tous les dimanches, ce qui amène plusieurs élèves à la communion fréquente (Jolicœur, 1985, p. 54).

En termes de masculinité, cette attitude peut surprendre car, généralement, la piété a été considérée comme un trait féminin selon l'idée que les femmes étaient moralement supérieures aux hommes et ont donc une affinité plus «naturelle» que les hommes pour la religion. Cependant, rappelons que le collège est aussi un séminaire. Dans ce contexte, la multiplication des activités religieuses est moins surprenante. Aussi, le leadership religieux laïque fait partie des traits de la masculinité à insuffler à la future élite!

En ce qui concerne les plus anciennes associations religieuses, il y a celles consacrées à la Vierge Marie. L'annuaire de 1904-1905 relate à ce propos:

Les deux congrégations de la sainte Vierge sont régulièrement affiliées à la Prima Primaria de Rome, et ont chacune pour directeur un des Pères du collège. La première, érigée sous le vocable de l'Immaculée-Conception, reçoit les élèves de la grande division; la seconde, sous le titre de Notre-Dame des Anges, reçoit ceux de la petite division. Elles se réunissent régulièrement, tous les dimanches de l'année, dans leurs chapelles respectives. À ces réunions, on récite l'office de la sainte Vierge et le directeur donne aux congréganistes des avis convenables à leur âge pour la formation du caractère et l'entretien de la piété (Annuaire du CSB, 1904-1905, p. 12, 14).

Les éléments de formation ainsi que l'inscription de ces activités dans un grand tout catholique qui déborde largement les frontières manitobaines sont clairement présentés. En 1907, une troisième association consacrée à la Vierge Marie est créée:

la congrégation de la Très Sainte-Vierge. La même année, une association anglophone voit le jour. Un lien peut sans doute être fait entre ces activités et la place de plus en plus grande que l'Église accorde à Marie, mère du Christ (Dues, 2004; Hamelin et Gagnon, 1984; Sylvain et Voisine, 1991).

N'entre pas qui veut dans ces congrégations: «les élèves dont la conduite est remarquablement bonne sont seuls admis à faire partie des congrégations» (Annuaire du CSB, 1904-1905, p. 10). Dans sa lettre annuelle de 1887 à ses supérieurs, le recteur du Collège note:

Les congrégations sont florissantes. Les élèves s'imposent les sacrifices pour y entrer. Seuls ceux qui sont jugés dignes sont admis. Ceux qui ne sont pas réguliers et disciplinés sont refusés ou exclus. Ceux qui ont eu des notes médiocres le mois précédent peuvent être mis en probation et même exclus s'ils ne se corrigent pas (cité dans Jolicœur, 1985, p. 107).

On joue du bâton et de la carotte. Les éphémérides de 1928-1929 le rappellent encore:

N'est pas congréganiste qui veut: il faut être de l'élite. Onze aspirants reçoivent leurs insignes de Monseigneur l'Archevêque, qui chaque année, veut bien nous réserver cet honneur. Il rappelle aux congréganistes, anciens et nouveaux, leurs devoirs envers notre Mère Marie. Les collégiens sont toujours impressionnés par les conseils paternels de Sa Grandeur (Annuaire du CSB, 1928-1929, p. 65).

Une analyse comparative permettrait de voir s'il est possible de faire un parallèle avec les fraternités qui existent dans les collèges et universités protestantes. Les congrégations des collèges semblent être aussi exclusives que les fraternités et offrent une alternative acceptable. Comme les fraternités, ces congrégations encouragent le développement d'un certain type de masculinité.

D'après les éphémérides, le moment fort de l'année pour les congrégations consacrées à la Sainte Vierge serait la fête de l'Immaculée-Conception, le 8 décembre.

Selon les données de notre tableau, plusieurs associations qui se rapportent à Marie connaissent une longue vie. Par rapport au schéma mis de l'avant par Bienvenue et Hudon (2005) concernant la «virilité» dans les pratiques religieuses, est-ce à



Jeunesse étudiante catholique (JEC), 1954-1955
(Archives de l'USB)



Congrégation de la Sainte Vierge, 1954-1955
(Archives de l'USB)

dire que le collège privilégie des activités religieuses au contenu moins viril? À moins que ce ne soit que le fruit d'une conjoncture religieuse globale? Reste que ceci semble être la contradiction avec laquelle le personnel du Collège doit composer. Mais, en même temps, on est en droit de se demander si les activités sportives ne sont pas justement là pour contrebalancer la virilité moindre des activités religieuses.

Parmi les plus anciennes associations religieuses, il y a encore l'Apostolat de la Prière qui «est établi parmi les élèves, sous la présidence d'un directeur local, qui est un des Pères de la maison. La communion réparatrice se fait chaque mois, le premier vendredi» (Annuaire du CSB, 1928-1929, p. 10). Et on ajoute, sans plus de précision, que «les diverses pratiques de l'apostolat sont également en honneur» (Annuaire du CSB, 1928-1929, p. 10).

En 1903, on met sur pied, la congrégation Saint-Jean-Berchmans, qui «reçoit les élèves que l'on juge dignes de servir à l'autel et dans le sanctuaire» (Annuaire, 1903-1904, p. 10). Ce travail de service a des buts pédagogiques et spirituels très clairs. On vise à former les jeunes «à s'acquitter de leurs fonctions avec foi et piété, et de leur apprendre à faire grand cas d'un ministère dont les anges eux-mêmes se tiendraient honorés» (Annuaire, 1903-1904, p. 10). N'empêche que «ces fonctions de "petit prêtre" sont très enviées» (Annuaire du CSB, 1928-1929, p. 65). La célébration annuelle, en novembre, du saint patron des servants de messe est l'occasion de fêter:

[...] soutane rouges, soutanes blanches, surplis de dentelles, ceinturons frangés d'or, rien n'est trop beau. Le soir, sermon, réception de huit nouveaux congréganistes et salut du Très Saint Sacrement (Annuaire du CSB, 1929-1930, p. 72).

Comme le montre notre grand tableau, parallèlement à cette association, les annuaires identifient d'autres activités se rapportant au service à l'autel: enfants du sanctuaire ou du chœur, servants de messe, service du chœur, liturgie.

Issue des encycliques de Léon XIII qui définissent la Doctrine sociale de l'Église catholique, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) apparaît dans l'annuaire en 1910-1911 (Mayeur *et al.*, 1990, 1995). Mais,

selon certains, le Cercle La Vérendrye date de 1907 (Bernier, 1945; Jolicoeur, 1985). Ce mouvement, désigné sous diverses dénominations, est appelé à une belle et longue vie au collège. À Saint-Boniface,

[...] le Collège sert de lieu de réunion à deux cercles d'études affiliés à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française: le cercle *Provencher*, formé d'élèves du collège et le cercle *La Vérendrye* qui regroupe des jeunes gens de Saint-Boniface et de Winnipeg [...] (Annuaire du CSB, 1910-1911, p. 16)

Les jeunes qui s'inscrivent à ces cercles s'engagent dans le sillon tracé par les fondateurs de l'ACJC. Ils «se préparent à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie» (Annuaire du CSB, 1910-1911, p. 16). On retrouve là, sans surprise, les mêmes principes du cours classique développés par les autorités et dont nous avons parlé plus haut.

Comment ces jeunes se préparent-ils à la vie de militant? En remplissant leur devoir religieux, bien entendu. Mais aussi par l'étude hebdomadaire «des questions dont la connaissance s'impose aux hommes d'action de notre temps et de notre pays» (Annuaire du CSB, 1910-1911, p. 16) et par l'action en ne laissant passer «aucune occasion de semer de bonnes idées et de servir la cause à laquelle ils ambitionnent de se dévouer» (Annuaire du CSB, 1910-1911, p. 16). Notons au passage le vocabulaire très masculin, même viril, aux accents militaires.

D'autres dimensions de la vie religieuse, chrétienne, sont développées au sein d'autres associations, telle la Saint-Vincent-de-Paul, créée en 1916 qui «provoque et initie les jeunes à la pratique intelligente du devoir de la charité» (Annuaire du CSB, 1924-1925, p. 5). Cette association connaît deux vies: une au moment de la Première Guerre mondiale, et, une autre, pendant la Grande Crise.

Les années trente et quarante voient apparaître de nouvelles activités religieuses dont l'une des plus notables est le Cercle missiologique, créé en 1931. Coïncidence ou pas, ce nouveau mouvement apparaît au lendemain d'une série de conférences et de visites de missionnaires, généralement des jésuites, en route vers Vancouver pour se rendre en Asie. Ils font l'apologie du missionariat et recherchent en même temps un

soutien financier pour leur travail (Annuaire du CSB, 1925-1926 et 1930-1931).

La Croisade eucharistique, bien qu'éphémère, coïncide avec la campagne de prière lancée par le pape pendant la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci,

[...] par la bonne compréhension de sa devise, cherche à faire réaliser plus particulièrement dans la vie des plus jeunes élèves, l'esprit de prière, la dévotion à l'Eucharistie, l'amour du sacrifice et de l'apostolat. Elle veut, selon le but fixé par Pie XI, et c'est là son principe fondamental: "Collaborer avec l'Esprit-Saint pour former le Christ dans l'enfant" (Annuaire du CSB, 1940-1941, p. 7).

Deux ans après sa naissance en 1935 au Québec, la Jeunesse étudiante catholique (JÉC) fait son entrée au Collège. Celle-ci appartient à une nouvelle génération d'associations d'action chrétienne spécialisée.

À partir des années 1930, la jeunesse associative du Québec change de visage et entre dans une nouvelle phase de son histoire: celle de la conquête de son autonomie. Tels des habits plus souples, les nouveaux cadres d'organisation de la jeunesse favorisent une liberté d'expression accrue ainsi qu'une latitude inédite dans la pratique militante. Parmi les nombreux mouvements de jeunes qui apparaissent à cette époque, plusieurs se distinguent des groupes formés antérieurement par cette indépendance plus grande qu'ils affichent à l'égard de l'autorité adulte [...] (Bienvenue, 2003, p. 27)

Comme le montrent les annuaires concernant les responsabilités de chaque membre du personnel, l'encadrement par les pères jésuites demeure une réalité bien concrète, ce qui, nous osons croire, comme le note encore Louise Bienvenue (2003), n'a pas empêché les jeunes collégiens de s'épanouir en tant que groupe. La réponse à cette interrogation ne viendra que lorsqu'une étude du mouvement jéciste au Collège sera faite.

À la veille du départ des jésuites de la direction du Collège (1967) et dans l'esprit de modernisme de la pastorale issue de Vatican II, les différentes activités religieuses, identifiées jusque-là, font place à une unique «direction de la pastorale». Est-ce à dire que les diverses associations disparaissent pour faire place à d'autres à l'accent plus moderne? La réponse se trouve dans l'histoire du Collège de Saint-Boniface devenu Collège

universitaire. Il faut se rappeler aussi que cette période est marquée par un vent de sécularisation de l'institution et de la société manitobaine.

LES ACTIVITÉS MUSICALES

Les activités parascolaires à caractère musical se placent sous le signe de la continuité, de la longue durée (tableau en annexe). Le Collège offre une bonne variété d'activités musicales. Dès le début du siècle, il y a des cours de musique, de piano et de violon surtout, mais aussi d'orgue, sans doute pour les besoins religieux. Ces cours «se donnent en dehors des classes», aux frais des élèves (Annuaire du CSB, 1904-1905, p. 14), et sont habituellement dispensés par des laïcs; à la fin du XIX^e et au début XX^e siècle, il y a même eu une dame Prieur. Dans les années quarante, les cours de piano et de violon disparaissent. Pourquoi? Difficultés financières de l'institution! Les parents n'ont plus les moyens de payer! À cause du petit nombre d'étudiants! Difficile à dire, puisqu'à la même époque, le père Martial Caron donne des cours de voix gratuitement à ceux qui veulent apprendre! Les annuaires indiquent toujours la présence d'un piano que les élèves peuvent utiliser moyennant des frais mensuels.

Toujours dès le début du XX^e siècle, ceux qui préfèrent la musique vocale «sont admis à faire partie de la Société chorale ou Cercle Sainte-Cécile, qui leur fournit le moyen de s'exercer fréquemment» (Annuaire du CSB, 1904-1905, p. 15). Il y a aussi

[l]'orchestre du Collège [qui] compte actuellement trente instruments. Il est sous la direction d'un Père de la maison, et offre aux élèves doués de talent pour la musique l'occasion de s'initier à la connaissance théorique et pratique de la musique instrumentale (Annuaire du CSB, 1904-1905, p. 18).

Le but des activités musicales «est de développer le goût et le talent des musiciens et de rehausser le culte religieux et les diverses solennités de l'année» (Annuaire du CSB, 1910-1911, p. 14). Selon les éphémérides des années vingt, en novembre de chaque année, à l'occasion de la Sainte-Cécile, la chorale du collège donne un concert:

Le concert de la Sainte-Cécile remporte le même succès que les années précédentes. C'est une haute et belle

tradition qui est en voie de s'implanter au Collège, qui plaît de plus en plus au public (Annuaire du CSB, 1927-1928, p. 72).

En décembre 1928, on retrouve la chorale dans le studio du *Canadian National Railway* de Winnipeg «pour égayer les voyageurs de La Survivance» (Annuaire du CSB, 1928-1929, p. 65). Tout en ayant, avant tout, un but formatif pour les élèves, les concerts présentés au collège sont tout aussi appréciés du grand public.

Le collège continue, cette année encore, cette tradition. C'est un entraînement artistique que le Collégien apprécie, qu'il appréciera surtout plus tard. On ne peut, en effet, se piquer de culture, si une formation musicale, au moins élémentaire ne vient se greffer sur la formation générale. Un critique écrit dans son compte-rendu: "Nous sommes sûr d'exprimer le sentiment unanime de l'auditoire en disant que les concerts du Collège nous offrent toujours un régal artistique et renvoient l'auditeur chez lui avec un goût rafraîchi pour la musique classique". C'est dire bien gentiment le but et les résultats de ces concerts (Annuaire du CSB, 1930-1931, 44).

Cette activité musicale a des finalités autant culturelles que de formation. Globalement, elle s'inscrit dans le programme de formation classique qui vise à faire connaître la culture classique, notamment sa composante musicale. Du point de vue des jeunes gens qui étudient au collège, éléments futurs de l'élite religieuse ou laïque, cette initiation à la musique religieuse et profane sera fort utile dans l'avenir. Pour ceux qui embrasseront la vocation religieuse, ils auront à intégrer le chant dans leur liturgie. Pour les laïcs, en plus de la musique religieuse qu'on leur aura fait découvrir lors des cérémonies religieuses, ils sont initiés à la musique profane qu'on les amène à apprécier et pour laquelle ils joueront le rôle de transmetteur dans la société, entre autre pour leurs enfants; sans oublier que cela leur permettra peut-être de briller dans le salon de la bonne bourgeoisie locale qui les accueillera pour courtiser ses jeunes filles.

Au milieu des années quarante, c'est la bonne chanson qui domine la scène. Le Collège, avec l'aide du père Martial Caron, organise le Festival de la Bonne Chanson qui réunit des milliers de jeunes à l'Académie Provencher (Saint-Pierre, 1980).



Spectacle, c. 1960
(Archives de l'USB)



L'âme huronne, 1938
(Archives de l'USB)

À la fin de la période des jésuites, le Collège se joint aux Jeunesses musicales. Même si la seule indication «secteur culturel» dans les annuaires des années soixante ne nous permet pas de pénétrer le monde musical collégial, selon Raymond Hébert, un vent de renouveau qui n'épargne pas la musique frappe le Collège à cette époque (Hébert, 2008, 2012). Les étudiants du Collège contribuent à la vogue des boîtes à chanson avec, entre autre, Gérald (Daniel) Lavoie, Gérard Jean et Gérald Paquin, sans oublier les groupes musicaux précurseurs du 100 Nons, organisme créé par un membre du personnel du CSB et qui permet aux nouveaux talents locaux francophones de faire leurs débuts (Gaborieau, 1992; Léveillé, 2008). Tout en continuant la promotion de la chanson française, on délaisse la «bonne chanson» aux accents folkloriques, traditionnels et nostalgiques pour l'introduction de nouveaux thèmes plus urbains et aussi de nouveaux instruments plus modernes.

ACTIVITÉS THÉÂTRALES ET ACTIVITÉS LITTÉRAIRES/ ORATOIRES

Cette section regroupe deux catégories d'activités avec des objectifs ou buts si proches, sinon similaires, qu'à nos yeux, elles forment un tout.

Un autre objectif de la formation classique est de produire de bons rhéteurs. Pour ce faire, il y a bien entendu au premier rang les cours de grec, de latin, de français et, dans le cas manitobain, d'anglais. Cela, cependant, ne saurait suffire dans la conception idéale de nos pédagogues jésuites. On doit ajouter des occasions de mettre en pratique ce que la théorie a permis d'apprendre. Par exemple, l'annuaire de 1940-1941, dans une section intitulée «Formation intellectuelle» insiste sur le fait

[qu']aux classes et aux études régulières (plus de 8 heures par jour) s'ajoutent, comme moyen de formation intellectuelle, les sociétés littéraires tant françaises qu'anglaises. Par elles nos élèves s'initient à l'art de penser et d'écrire, l'art de parler en public. Il leur est même possible de publier leurs essais littéraires dans la "PAGE DU COLLÈGE" que nous offre le journal local "*La Liberté*" (Annuaire du CSB, 1940-1941, p. 9-10).

Comme dans tout bon collège classique, on retrouve aussi des séances et des pièces de théâtre préparées et présentées par

les étudiants. Tout cela dans un but de divertissement mais aussi de formation.

L'élection des officiers des différentes associations, peu importe le type d'activité, est une autre bonne occasion d'application pratique des principes du discours appris en classe comme le rapportent les éphémérides:

Électeurs et candidats prennent des mines affairées; les uns mâchonnent des discours à l'emporte-pièce, les autres commencent déjà à se mettre en garde contre les promesses que l'inspiration du moment arrachera aux orateurs novices.

La campagne, qui dura cinq jours, se termina par une grande assemblée contradictoire qui fera époque dans les annales du Collège. Tous les orateurs avaient tenu à préparer des discours que l'Académie aurait approuvés. Justesse des idées, élégance de la phrase, distinction et aisance de l'élocution, rien n'a été négligé. En un mot, cette assemblée populaire fut le digne couronnement d'une campagne des plus courtoises (Annuaire du CSB, 1931-1932, p. 75-76).

Ne nous écartons pas trop de notre sujet. Revenons au théâtre.

Le théâtre a toujours occupé une place spéciale dans les collèges classiques dirigés par les jésuites (Galarneau, 1978; Lebrun, 1990). En regard des annuaires, il faut attendre 1926 pour qu'un directeur du théâtre soit nommé. Bien évidemment, on n'a pas attendu jusqu'à cette date pour jouer des pièces au CSB. Selon Annette Saint-Pierre, l'activité théâtrale au CSB remonte au moins jusqu'au temps des oblats, en 1867 (Saint-Pierre, 1980, p. 18). Avant que le théâtre n'ait son directeur, les représentations théâtrales sont le fait des «académies». Ainsi, en 1890, l'Académie Saint-Thomas, dirigée par le père Edouard Leconte, «contribuait à former une troupe de choix» (Saint-Pierre, 1980, p. 41). Cette contribution académique s'est poursuivie longtemps puisque, même après la nomination d'un directeur du théâtre, l'Académie Saint-Thomas, devenue l'Académie française, continue à monter une pièce annuellement (Saint-Pierre, 1980, p. 42). Même l'Avant-garde, groupe des plus jeunes de l'ACJC, met la main à la pâte en 1923 (Lafleche, 1980, p. 128).

Les occasions de monter un spectacle n'ont jamais manqué. Un témoignage rapporté par Annette Saint-Pierre et se rapportant au début du XX^e siècle confirme ce que nous avons pu observer dans les annuaires:

De mon temps, il y avait au moins trois grandes séances, chaque année. Il y en eut parfois quatre même cinq. L'anniversaire de la consécration épiscopale de M^{gr} Langevin, la fête du Père Recteur et la Distribution des Prix étaient l'objet d'une grande séance. On fêtait de même des personnages de marque de passage, le lieutenant-gouverneur de la province, le commandant du district militaire. Il y avait séances au profit des jeux [...] (Trudel, 1980, p. 97)

Les éphémérides de 1925-1926 à 1931-1932 laissent voir qu'il y a une certaine routine théâtrale. Année après année, la saison débute en novembre, à la Sainte-Catherine, par la présentation des classes de philosophie. Certaines années, il y a une présentation par la classe française et une autre par la classe anglaise. La deuxième représentation a lieu en mars à l'occasion de l'anniversaire de l'intronisation de l'archevêque. Le dernier spectacle est joué en mai. Dans ce cas, il s'agit de séances de classe préparées par les élèves d'éléments latins et de syntaxe. À cette routine s'ajoutent, de temps à autre, des présentations spéciales. Pour la période 1885-1915, Annette Saint-Pierre (1980) a relevé pas moins de 70 pièces ou extraits de pièces joués.

Globalement, les annuaires couplés aux travaux d'Annette Saint-Pierre permettent de dresser un portrait schématique des pièces jouées. On a beaucoup puisé dans le répertoire des auteurs de l'Antiquité, également dans celui des auteurs «classiques»: les Molière, Racine, Shakespeare, etc., sans oublier les prêtres auteurs avec des pièces à saveur religieuses qui ne manquent pas non plus. Comme le remarque Annette Saint-Pierre: «si certaines pièces dilatent la rate, d'autres avaient le sérieux des homélies du temps» (Saint-Pierre, 1980, p. 45). En l'absence d'éléments féminins, on va même jusqu'à adapter des pièces: par exemple, en 1895, *La fille de Roland* devient *Le fils de Ganelon*. Dans d'autres cas, on supprime les rôles féminins ou, plus tard, on jouera ces rôles en travesti. Ce qui fait observer à Annette Saint-Pierre que «longtemps réservé aux hommes, le théâtre suivait donc une trajectoire normale au Collège de Saint-



Le Petit Prince, classe de belles-lettres, 1968
 (mise en scène: père A. Surprenant; décors: Bernard Mulaire)
 (SHSB 25400)



Le journal Frontières, 1962
 (Archives de l'USB)

Boniface où l'on jouait "entre hommes"» (Saint-Pierre, 1980, p. 42).

Le public qui assiste aux représentations théâtrales est lui aussi formé majoritairement d'éléments masculins: les prêtres du Collège, l'archevêque ainsi que d'autres membres du personnel de l'archevêché, les étudiants, ainsi que des gens de la communauté, au nombre desquels il y a bien certainement quelques représentantes de la gente féminine.

Le théâtre au CSB fut une bonne école qui a contribué à la formation de nombreuses personnalités franco-manitobaines. Pour la fin du XIX^e siècle seulement, on relève parmi les acteurs de pièces de théâtre au CSB:

[...]le nom de Roger Goulet, devenu inspecteur d'écoles [...] Il y eut aussi, dans les années 1880, Arthur Béliveau, plus tard archevêque de Saint-Boniface; Henri Royal, plus tard magistrat à Saint-Boniface; Honorius Daignault, l'ancien secrétaire de l'A.E.C.F.M. [Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba]; Joseph Dubuc, qui pratiqua le droit à Saint-Boniface; Georges Lévesque, qui devint un chansonnier populaire; Joseph Bernier, ancien député et ministre provincial, puis juge de la cour de comté [...] (Trudel, 1980, p. 75)

Pour le XX^e siècle, la liste serait bien longue. Là ne s'arrête pas l'action positive du théâtre au CSB. Il a permis l'éveil de carrière de futurs auteurs et de comédiens semi-professionnels avec le Cercle Molière, troupe locale la plus ancienne au Canada (Collectif, 1975; Dubé, 2001; Champagne, 2008). Il a aussi permis l'éclosion de carrières radiophoniques en produisant plusieurs voix radio-canadiennes dont la plus célèbre demeure certainement celle d'Henri Bergeron (Bocquel, 1996; Bergeron, 1989).

Parmi les jésuites qui ont contribué à la vie théâtrale au CSB, le père Martial Caron mérite une place spéciale, lui qui a marqué toute une génération d'étudiants à compter des années quarante. Aujourd'hui, l'amphithéâtre de l'institution porte d'ailleurs son nom. La tradition théâtrale se poursuit toujours avec la troupe *Chiens de Soleil* qui fêtait ses vingt-cinq ans d'existence en 2009.

Comme l'observe Claude Galarneau dans sa synthèse sur les collèges classiques,

[...] le but de l'art dramatique fut fixé dès le XVII^e siècle par les jésuites et fut toujours et partout invoqué par la suite: parfaire l'art oratoire, l'élocution, la maîtrise de soi d'une part, développer le sens moral des jeunes d'autre part, le divertissement venant par surcroît (Galarneau, 1978, p. 206-207).

On peut ajouter à cette liste la connaissance des «classiques» et la préparation des leaders de demain à transmettre le goût du théâtre.

Outre le théâtre, des activités littéraires et oratoires ont pour but premier de favoriser l'expression de la pensée, à l'oral ou à l'écrit. Cela fait partie des objectifs des collèges classiques de former des jeunes gens en mesure de défendre leurs idées avec la meilleure argumentation possible.

Comme le présente l'Annuaire du CSB de 1910-1911,

[...] Deux *Cercles littéraires*, l'un anglais, l'autre français, donnent aux élèves plus avancés l'occasion de s'exercer dans l'art de la parole et dans les diverses compositions littéraires. Ils tiennent des séances régulières, tantôt privées, tantôt publiques, où ils apprennent à paraître devant un auditoire avec aisance et dignité (Annuaire du CSB, 1910-1911, p. 14).

Ce sont là des activités qui relèvent d'une fonction traditionnellement masculine: s'exprimer en public et influencer la pensée des autres.

Notre tableau montre que de telles activités ont été offertes aux étudiants du CSB tout au long de la période étudiée ici. Il fait voir aussi qu'au cours de la période des jésuites, il y a un glissement graduel de l'oralité vers l'écrit, des académies vers le journal. Les activités sont offertes autant à la clientèle francophone qu'anglophone. Même après la disparition du cours classique anglais en 1926, une Académie anglaise est maintenue dans les années trente. Cela sert sans doute à la fois à satisfaire la clientèle du cours commercial qui continue d'être offert en anglais et à parfaire la formation d'une élite francophone en milieu minoritaire qui aura donc à transiger avec l'élément anglais de la population.

Les éphémérides de 1930-1931 montrent les académiciens en pleine action. L'occasion en est la visite du provincial des

jésuites, le père Bellavance. Pour la circonstance, un spectacle est organisé avec séance d'art oratoire et émulation au menu. La séance débute avec les classes de grammaire qui «offrent une séance de classe impromptue: concertations grecques, latines et françaises avec pour reposer les oreilles des auditeurs, un peu de musique et de chant» (Annuaire du CSB, 1931-1932, p. 81). Il faut croire que ces séances de déclamation ne sont pas de tout repos. Suit «la pièce de résistance»: un débat en anglais par un groupe d'étudiants francophones et ayant pour thème «Devons-nous, oui ou non, favoriser l'entrée au Canada des immigrants d'Europe?». Malheureusement, on ne rapporte pas l'argumentation présentée. Le rapporteur se contente de signaler l'étonnement des gens face à la très haute qualité de l'anglais des participants. Pour ce qui est de l'émulation, comme on l'indique:

Dans cette même séance se réglait [*sic*] des différends existant depuis déjà quelques [*sic*] temps entre les classes de Syntaxe et de Méthode d'une part, et entre les Éléments Latins et la Syntaxe d'autre part. La Syntaxe favorisée... par le sort, remporta ce jour-là, victoire complète sur ses adversaires. Elle put ravoier son drapeau, aux mains des méthodistes depuis bientôt un mois, et elle fit mordre la poussière aux pauvres élémentaires, sans égard pour leur jeune âge et pour leur inexpérience en fait de concertations (Annuaire du CSB, 1931-1932, p. 82).

Terminons ce volet avec le prospectus de l'annuaire de 1940-1941 avec la section «Académie littéraire et artistique». On rappelle d'abord le rôle des sociétés littéraires, anglaise et française, pour initier «à l'art de penser et d'écrire, à l'art de parler en public»: toutes choses fort utiles pour de futurs prêtres ou laïcs des professions libérales. Pour l'écrit, les auteurs en herbe peuvent publier leurs textes dans la «Page du Collège» de l'hebdomadaire *La Liberté*. Pour l'expression orale, les occasions sont nombreuses de s'exercer. Il y a les «séances de classe», exercice obligatoire qui doit avoir lieu devant les autorités de l'institution. De plus, ces séances sont parfois présentées en public. À cela s'ajoutent les pièces de théâtre et d'autres représentations dramatiques.

Le prospectus traite ensuite de l'«Académie des Arts». Les jésuites sont conscients du rôle de l'art dans la formation de leurs étudiants.



Classes d'arts plastiques, 1962
(Archives de l'USB)



Ciné-club, 1956-1957
(Archives de l'USB)

[...] On reconnaît partout aujourd'hui les grands effets moralisateurs de la culture artistique. Elle développe l'observation, la réflexion, la finesse d'esprit, le goût. C'est à cette initiation artistique que beaucoup devront quelques-unes de leurs plus belles et plus salutaires joies [...] (Annuaire du CSB, 1940-1941, p. 10)

L'Académie des Arts organise donc des soirées du samedi pour initier les étudiants aux arts: «ce sont des causeries sur la musique, la peinture, l'architecture avec audition et projection d'œuvres d'art» (Annuaire du CSB, 1940-1941, p. 10). Les jésuites pensent encore au rôle de passeur que leurs étudiants auront à jouer plus tard dans leur vie d'adulte.

À la fin du séjour des jésuites à la direction du Collège, les choses changent. Le programme d'études se modernise. Il n'y a plus de grec, et le latin est en perte de vitesse:

[...] libérés d'une langue morte, les auteurs et artistes découvrent une langue proprement poétique qui ne revendique plus uniquement un droit linguistique et culturel, politique ou social (Léveillé, 2008, p. 169).

Et, avec ces changements, un nouveau journal, pour ne pas dire un nouveau journalisme, voit le jour avec *Frontières*.

À compter des années soixante, une tournure plus intellectuelle et plus esthétique, moins *intra-muros*, est prise par les étudiants: *Frontières*, leur nouveau journal, prône une attitude et un style de vie loin de l'enracinement paroissial, une manière d'être qui, étrangement peut-être, ancrera la spécificité franco-manitobaine. Au cours de ces années, *Frontières* devient un organe de libération au sein même d'une institution de la Culture, affranchissant les jeunes d'un système de vie axé sur la Langue et la Foi (Léveillé, 2008, p. 170).

Faisant référence à un article du journal *Frontières* du mois de mars 1963 et intitulé «Le Collège, centre culturel de St-Boniface», Léveillé fait le constat suivant: «l'institution fondée par les jésuites formait auparavant l'élite (religieux, médecins et avocats); ce sont désormais les artistes qui en sont issus» (Léveillé, 2008, p. 169). Changement de génération, changement de cap!

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Les autorités du Collège ne s'intéressent pas seulement à la formation religieuse, intellectuelle et morale des étudiants. Leur santé est aussi au cœur de leurs préoccupations.

En 1904-1905, première année où le prospectus est détaillé, les autorités ne manquent pas de faire savoir qu'une

[v]aste cour, entourée de bocages, couverte de gazon, munie de tous les appareils de jeux et de gymnastique, est mise à la disposition des élèves [et qu'e]n hiver, deux patinoires, pour les petits et grands, sont le théâtre de belles luttes au hockey (Annuaire du CSB, 1904-1905, p. 4).

Plus loin, il est noté que «[l]e développement physique des élèves est l'objet d'une attention spéciale, et l'on s'applique à réaliser l'idéal des anciens: *mens sana in corpore sano*» (Annuaire du CSB, 1904-1905, p. 13). Le discours de l'Église, ou du moins des jésuites, sur la «bonification du capital humain» est antérieur à la décennie 1920 (Detellier, 2009).

À la fin de la première décennie du XX^e siècle, on valorise le développement physique:

[Celui-ci] est l'objet d'une attention particulière; sans donner dans les excès si communs de nos jours ils ont tous les moyens désirables de se distraire, de cultiver leur santé et de développer leurs forces par les divers jeux et amusements en vogue dans le collège [...] (Annuaire du CSB, 1910-1911, p. 14)

On reprend la même idée, mais dans des termes à peine différents en 1924-1925 (Annuaire du CSB, 1924-1925, p. 6). Ici encore, on rejoint le discours de l'Église au Québec sur les limites du sport et de l'hédonisme (Detellier, 2009).

Les bienfaits des récréations sont aussi reconnus:

Les amusements en temps de récréation sont une condition nécessaire de repos après l'étude; ils sont même un facteur important dans la formation morale d'un élève. Celui qui s'adonne au jeu de tout cœur, est ordinairement bon dans ses mœurs et appliqué dans ses études; il réalise en lui-même l'étudiant idéal *mens sana in corpore sano*. En conséquence on oblige tous les élèves à se livrer au jeu au temps marqué, et personne n'en est

exempté sans raison grave (Annuaire du CSB, 1910-1911, p. 16-17).

Pendant la Seconde Guerre mondiale, en 1940-1941, dans une section du prospectus de l'annuaire intitulée «Formation physique», la direction fait remarquer que

[b]ien que la principale sollicitude des autorités du Collège soit la formation religieuse, morale et intellectuelle des élèves, leur développement physique n'est pourtant pas mis de côté. Ils veulent donner au jeune homme un corps sain et vigoureux, alerte et beau; en un mot, un instrument souple et magnifique au service de l'intelligence et de la volonté [...] (Annuaire du CSB, 1940-1941, p. 10)

Notons au passage les accents quelque peu hédonistes accordés à la formation physique. Est-ce un changement de cap par rapport aux années vingt?

On poursuit en précisant tous les avantages que l'individu peut retirer de la pratique sportive:

[...] D'ailleurs, le sport est d'une grande importance morale. Il nécessite une discipline, il habitue à concentrer ses énergies, il donne une réelle intrépidité, du sang-froid, la maîtrise de soi. C'est au sport qu'il faut aller pour trouver une partie des vertus de l'homme d'action: esprit de décision, force, précision, ordre, régularité, tempérance, discipline (Annuaire du CSB, 1940-1941, p. 11).

Cela rejoint en grande partie les qualités «masculines» énumérées par Élise Detellier (2009).

Qui plus est,

[l]es jeux et les sports, pratiqués avec mesure, entretiennent entre les élèves un esprit de solidarité et de fraternité. Le sentiment de la discipline sociale se développe sur les brisées de l'individualisme égoïste et anarchique. On apprend ainsi au collègue à vivre en société, à se supporter mutuellement, à sacrifier son confort, votre intérêt, pour assurer le triomphe du groupe, de l'institution. Bien plus, l'organisation des jeux par les élèves eux-mêmes, au moyen du Conseil des Jeux, est très propre à éveiller le sens social, à susciter le désir de se dépenser pour le bien commun, de jouer un rôle dans l'organisation sociale (Annuaire du CSB, 1940-1941, p. 11).



Équipe de crosse, 1912
(Archives de l'USB)



Billard, c. 1960
(Archives de l'USB)

Il y a là tout un programme de formation de jeunes gens, mâles bien entendu, qui auront la responsabilité d'assurer la cohésion, la défense, l'avenir du groupe, c'est-à-dire, dans notre cas, de la minorité canadienne-française et catholique du Manitoba. Ainsi, entre autres, la réussite collective, c'est-à-dire la survie de la minorité, doit passer avant la réussite personnelle.

Les personnes qui auraient été enclines à penser que la pratique du sport était perçue comme une perte de temps devront réviser leur position. Au contraire, les jésuites lui accordaient beaucoup de vertus et une place importante dans la formation de l'individu. La réussite intellectuelle passe par l'équilibre entre le mental et le physique.

Par ailleurs, les éphémérides de 1930-1931 signalent que des cours de culture physique sont offerts au Collège par le sergent Thomkins (Annuaire du CSB, 1930-1931). En 1940-1941, on indique, qu'en plus des sports, les autorités tiennent

[...] aussi à faire pratiquer à tous les élèves des exercices quotidiens de gymnastique qui corrigeront le laisser-aller, redresseront les attitudes vicieuses, accéléreront la croissance et fortifieront le système musculaire (Annuaire du CSB, 1940-1941, p. 11).

Laissons le discours glorificateur du sport et de l'activité physique pour voir si la réalité rejoint le discours.

Ici comme dans bon nombre de catégories d'activités, ce qui ressort, au premier coup d'œil sur le tableau, c'est la permanence de l'intérêt pour le sport à travers les différentes associations ainsi que la modernisation de ce champ d'activité au début des années soixante. Si le tableau ne montre pas une grande diversité d'associations sportives, auxquelles il faudrait sans doute ajouter, entre autres, les «cadets de l'armée» et d'autres organisations militaires, classées dans la catégorie «activités diverses», il en va tout autrement quand on regarde ces associations de l'intérieur.

Aussi, comme le font remarquer Hudon (2005) et Detellier (2009) se fondant sur l'étude de l'histoire des sports, l'intérêt pour les sports dans les collèges classiques à compter de la fin du XIX^e siècle s'inscrit dans un renouveau global de la promotion de l'activité sportive qu'on perçoit dans la renaissance des jeux olympiques, le développement des sports

organisés et règlementés ainsi que dans la naissance de ligues professionnelles. Ces changements s'inscrivent eux-mêmes dans le sillage de l'industrialisation et de l'urbanisation entraînant le besoin de nouveaux loisirs mettant l'accent sur l'activité physique (Guay, 1988, 1997; Pronovost, 1983). L'activité sportive vise aussi une virilisation des hommes (Moss, 2001).

Le sport doit aussi être analysé comme un élément de régénération personnelle et sociale grâce au développement physique du corps, indicateur de l'état spirituel. Ces activités physiques sont censées développer la musculature et la maîtrise de soi, des caractéristiques masculines. Le sport doit façonner le caractère plutôt que d'être pratiqué seulement pour le plaisir, sinon ce n'est pas très «civilisé». La vitalité physique, le courage, la lucidité, la loyauté, la détermination, la discipline et le sens de la charité sont des caractéristiques qui ne se développent pas au moyen de jeux non virils, tels les jeux de chance, de hasard ou de stratégie comme les cartes et les jeux de société qui ne comportent pas d'activités physiques (Moss, 2001).

L'Annuaire du CSB de 1904-1905 nous donne une bonne idée de l'organisation sportive au collège en ce début du XX^e siècle. D'abord, on ne signale pas moins de six comités responsables «de voir à l'observation des règles et à l'organisation des parties de baseball, de hockey, de paume, de ballon, de billard, et des autres jeux d'intérieur» (Annuaire du CSB, 1904-1905, p. 13-14). Il faut ajouter à cette liste: le club de gymnastique, le club de bicyclette, la raquette et le patinage libre en hiver. Cette liste de sports ne varie pas beaucoup d'un annuaire à l'autre, où l'on décrit en détail les loisirs sportifs offerts aux étudiants. On peut toutefois mentionner la crosse, le tennis, le basketball, le handball et le volleyball, qui font leur entrée dans les années dix et vingt.

La diversité des activités sportives offertes est donc au rendez-vous. La plupart de ces activités sont des sports d'équipe qui ont une valeur éducative: apprendre comment composer avec la défaite et demeurer «gentlemen» lors d'une victoire, apprendre à se donner pour le succès du groupe et non pour sa gloire personnelle, apprendre à accepter les décisions de ses supérieurs, écouter l'entraîneur avec respect, en somme, apprendre à devenir un homme.

Les activités sont organisées par l'entremise du «Conseil général des jeux» qui est composé des présidents, vice-présidents et secrétaires des comités particuliers auxquels se joignent les présidents des clubs de gymnastique et de bicyclette. Tous ces jeunes gens sont élus par leurs collègues. Le Conseil des jeux et les comités particuliers jouent avant tout un rôle règlementaire:

Toutes les questions relatives aux jeux et aux sports sont réglées par le conseil général ou par les comités particuliers. Ces décisions sont sanctionnées par un des Pères du collège, qui représente la maison à toutes les délibérations, et elles ne prennent force que par son autorité (Prospectus du CSB, 1904-1905, p. 14).

La direction est bien prête à impliquer les étudiants dans les décisions mais tout en s'assurant de leur orthodoxie. L'année se conclut habituellement avec un concours sportif et la distribution de prix.

Les éphémérides de la seconde moitié des années vingt mentionnent, année après année, le «tournoi» du mois d'octobre qui marque le lancement de la saison des activités organisées, des compétitions *intra-muros*. D'après le ton des textes, cette journée est attendue avec fébrilité. Rapportons-nous encore à nos éphémérides, celles de 1927-1928, pour prendre le pouls de l'événement.

Bien qu'un peu tard, le tournoi enfin a lieu. Précisément, un samedi se trouve à point pour donner à nos athlètes la chance de montrer leurs prouesses. La température s'attédie à temps.

Aussitôt nos officiers de se mettre en frais. Dès neuf heures du matin les concours commencent. Sur le terrain du vieux collège [celui incendié en 1922], les courses alternent avec les sauts de toutes façons. Ce sont toujours après tout les mêmes qui gagnent, mais les concurrents représentent toutes les classes d'élèves. Tels certains graves rhétoriciens ou philosophes, qui oncques ne voulurent toucher une balle, se mirent de la partie ce jour-là. On en vit plusieurs dans le concours de souque à la corde.

Ce tournoi, mettant un sceau à la saison d'automne, prélude à l'entrain qui règnera dans les organisations d'hiver (Annuaire du CSB, 1927-1928, p. 71).

Le tournoi se clôt normalement par une soirée de musique, de saynètes et de remise des prix. Dans les années



Préparation de la patinoire, c. 1947
(Archives de l'USB)



Équipe de hockey du CSB, 1925-1926
(Archives de l'USB)

trente, le tournoi est déménagé au parc Kildonan où une journée complète d'activités sportives est organisée avec pique-nique et feu de camp.

Nos sources ne nous permettent pas de savoir comment les choses se passent dans la deuxième moitié de l'année avec les sports d'hiver et d'intérieur. Chose certaine, le hockey est très présent au Collège. Généralement, au moins deux patinoires sont entretenues chaque hiver. À l'interne, à plusieurs reprises, on voit s'opposer les équipes des Anciens, celle des pères jésuites et celles des étudiants. Des étudiants participent à des compétitions *extra-muros*, dans des ligues de niveau secondaire ou universitaire. Par exemple, en 1931-1932, l'annuaire nous informe que l'«équipe sénior est entrée dans la Ligue Inter-A.C.J.C.» et que les «midgets» font partie de la ligue paroissiale (Annuaire du CSB, 1931-1932, p. 79).

Enfin, l'Annuaire du CSB de 1940-1941 indique qu'il y a des frais pour les «jeux» qui sont inclus dans la rubrique «inscriptions, bibliothèque». Cela n'a rien de surprenant car, comme nous l'avons déjà vu, la période de la guerre est difficile pour le Collège.

Toute l'énergie déployée dans l'organisation des activités sportives découlerait, selon Christine Hudon, de deux évolutions fondamentales: «la mutation du rapport au corps et la transformation de l'idéal viril qui l'accompagne ainsi que le renouvellement de la spiritualité chrétienne» (Hudon, 2005, p. 243). La spiritualité se fait plus virile, utilisant un vocabulaire qui emprunte à la chevalerie, à l'armée et à la guerre. Aussi, «le sport devient un instrument d'une pédagogie religieuse faisant la promotion d'une spiritualité aux accents virils, non pas fondée sur le mépris du corps, mais sur une ascèse visant à le fortifier» (Hudon, 2005, p. 243).

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Ce n'est que tardivement que les autorités du Collège commencent à s'intéresser à la question économique. Est-ce dû au fait que l'humanisme véhiculé par le cours classique se prête peu à des préoccupations basement matérielles? Le cadre coopératif des caisses populaires, d'ailleurs fortement encouragées par le clergé, y est sans doute pour quelque

chose dans la nouvelle attitude du Collège face aux questions économiques.

La caisse populaire apparaît dans les annuaires en 1943, soit cinq ans après la fondation de la Caisse populaire de Saint-Boniface (Gauthier, 1987) et demeure en activité, sous une appellation ou une autre, jusqu'au départ des jésuites. Y a-t-il un lien entre les deux caisses? Difficile à dire. Ce qui est plus évident, c'est le rôle d'éducation économique que la caisse du Collège a été appelée à jouer auprès des étudiants, une éducation de plus en plus nécessaire pour la gente masculine avec le développement économique mais aussi dans la gestion de ses finances personnelles ou familiales dans le futur.

En dehors de la liste des officiers, les annuaires fournissent très peu d'information sur ces activités. Ce que la liste des officiers laisse voir, c'est que les questions économiques sont prises au sérieux. En effet, la Caisse populaire du Collège possède un conseil d'administration, une commission de crédit et un conseil de surveillance, sans compter un père jésuite qui joue le rôle de directeur. En somme, un décalque des institutions régulières.

LES ACTIVITÉS DIVERSES

Cette dernière catégorie est un regroupement hétéroclite d'associations, d'activités, de mouvements et d'organisations difficilement classables dans l'une ou l'autre des autres catégories de notre tableau. Le lecteur notera que la majorité de ces activités datent des deux dernières décennies de l'époque jésuitique.

Il y a les éléments rattachés au monde militaire. On relève trois occurrences: «Compagnie de Cadets», «University Military Committee» et «Aux écoles d'officiers de l'armée canadienne». Toutes les trois apparaissent à des moments de guerre: guerre des Boers et Première Guerre mondiale, Seconde Guerre mondiale et, finalement, Guerre de Corée. Il n'y a que pour les cadets que les annuaires nous fournissent des informations un peu plus détaillées: il y a deux compagnies au Collège. L'entraînement se compose d'«exercices militaires» et d'«exercices de tir» pour lesquels des prix sont offerts à la fin de l'année. De plus, «l'inspection se fait régulièrement par

le commandant du District Militaire n° 10, au mois de juin de chaque année». Enfin, on ajoute que

[...] l'attitude sympathique et les appréciations flatteuses avec lesquelles le public a toujours accueilli les parades des Cadets de Saint-Boniface permet de croire que leur tenue ne le cède en rien à celle des autres corps du même genre (Annuaire du CSB, 1904-1905, p. 12-13).

Dans l'Annuaire du CSB de 1910-1911, à la section du prospectus, aux activités sportives ordinaires, on dit

[qu'à] ces moyens ordinaires d'exercices physiques, s'en joint un autre plus méthodique et plus mesuré qui ne manque pas de donner une tenue plus virile, de la précision et du coup d'œil et de stimuler le courage, ce sont les exercices militaires du corps des *Cadets*, qui fait partie de la milice active du Canada, et jouit de tous ses privilèges (Annuaire du CSB, 1910-1911, p. 14).

Ce constat rejoint les conclusions d'une étude sur l'Ontario de la fin du XIX^e début XX^e siècle (Moss, 2001). Le militarisme de l'époque est une composante de l'idéologie de virilisation de la jeunesse. La virilité s'exprime de plusieurs manières à travers la milice. L'uniforme est symbole de virilité. Le corps de milice peut être comparé à une fraternité et même à un rempart du monde masculin contre l'invasion par les femmes des bastions jusque-là réservés aux hommes. L'engagement militaire, c'est aussi être prêt au sacrifice suprême, une valeur très masculine. L'entraînement, la «drill», favorisent l'obéissance, la ponctualité et la loyauté, toutes des valeurs vues comme masculines, sans oublier que plus tard ces miliciens seront des leaders dans l'armée ou dans la société.

Un peu dans la même veine mais sans la rigidité militaire, le Collège a eu ses scouts et ses routiers, deux groupements favorisant, entre autres, la discipline, le courage, la débrouillardise, des valeurs souvent associées à la masculinité (Moss, 2001).

Mais l'implantation du scoutisme au CSB n'a pas connu un grand succès. L'explication n'est pas simple. Même si on signale la présence d'une troupe de scouts à Saint-Boniface dès 1932, on ne parle pas spécifiquement du CSB. Est-ce que la création, en 1935, de la Fédération des scouts catholiques de la province de Québec serait pour quelque chose dans l'échec au



Cercle des jeunes naturalistes, 1954-1955
(Archives de l'USB)



Caisse populaire du CSB, 1954-1955
(Archives de l'USB)

CSB? Comme l'écrit Pierre Savard: «Il est bien entendu que le scoutisme catholique canadien-français est limité à la province de Québec» (Savard, 1983, p. 234). Si les autres francophones du Canada veulent créer une troupe de scouts, celle-ci doit s'affilier à l'association des *Boy Scouts*, anglophone et neutre du point de vue religieux. L'inacceptable quoi! D'un autre côté, dans le même texte, on note le rôle important joué par les jésuites dans l'implantation du scoutisme au Québec ainsi que la présence de troupes dans leurs collèges. Dans ce cas, pourquoi ne pas avoir cherché à implanter une troupe au CSB avant 1951, d'autant plus que la dimension formatrice du mouvement est bien connue (Savard, 1983)?

Un deuxième bloc est constitué d'activités à caractère culturel: «cours de dessin», «cercle d'études», «Amis de l'Art», «Cercle des jeunes naturalistes» et «Jeunesse collégiale artistique». Il y a beaucoup d'éphémère dans ces activités. Ce qu'on doit surtout y voir, c'est le désir d'une offre d'ouverture sur le monde des arts, monde toujours un peu négligé dans les programmes d'études. Selon Roger Léveillé (2008), déjà cité plus haut, l'heure du triomphe des artistes n'est pas encore arrivée.

Dans le domaine culturel toujours, une place spéciale doit être faite au ciné-club. Cette activité doit être mise au compte des concessions à la modernité. D'après les annuaires, c'est en 1951 que le cinéma, du moins dans ce format, prend son envol au CSB. Il est encadré par un «Comité d'éducation cinématographique» et un aumônier qui devient en 1958-1959 un «aviseur». En 1954-1955, on apprend que le ciné-club du Collège fait partie d'une organisation qui engloberait tout l'archidiocèse (Annuaire du CSB, 1954-1955, p. 33). L'annuaire de 1965-1966 permet de savoir qu'il y a eu une représentation mensuelle de films entre octobre 1966 et mars 1967 inclusivement. Ces projections sont réservées aux universitaires. L'année suivante, il y a trois groupes d'âges: «Ciné-club universitaire», «Ciné-jeunes» et «Ciné 11-12». Des recherches complémentaires nous permettront peut-être, un jour, de savoir quels films étaient projetés? Quelle était la participation estudiantine? Quel accueil réservait-on aux films?

Pour le moment, tout ce qu'on peut dire au sujet de la programmation au début des années soixante est ce que nous rapporte Raymond Hébert dans son ouvrage:

Petit détail, non sans importance dans notre récit: les samedis soir, les Jésuites nous présentaient souvent des films, dans des versions 16mm toutes abimées, ce qui nous faisait croire, à nous petits citoyens "sophistiqués", que nous regardions des films de l'ancien temps. Or, nous avons appris plus tard [...] qu'on nous présentait des films d'avant-garde de l'époque et même ceux de la Nouvelle-Vague française, les films de Truffaut, Fellini, Bergman, etc. (Hébert, 2012, p. 20)

Pour leur part, la «roulotte» et la «Jeunesse franco-manitobaine» sont des associations à caractère nationaliste et militant dans le cadre des luttes menées par les Franco-Manitobains pour la reconnaissance de leurs droits linguistiques et scolaires (Blay, 1987; Hébert, 2004). Le but de ces associations vise très certainement à former les leaders de demain dont la communauté aura besoin pour défendre ses droits, rôle encore une fois réservé aux hommes (Hébert, 2012).

Une greffe qui ne prend pas est celle des Cercles des jeunes naturalistes, en 1931. Pourtant, les transformations de la programmation des études afin d'introduire plus de sciences est à l'ordre du jour dans les années cinquante (Régner, 1964).

Signe de modernité, dans la dernière décennie de l'administration des jésuites, les étudiants s'organisent en association afin de revendiquer leurs droits et de prendre une plus grande place dans le Collège. Ceci marque un moment important dans l'histoire des rapports entre les étudiants et l'administration.

Nous ne saurions finir sans parler de l'Association des anciens. Dans les annuaires, elle apparaît en 1933-1934. Sa fondation remonterait cependant à 1910 (Bernier, 1945). Cette association, dont l'histoire est faite de hauts et de bas, est surtout très active dans les moments d'urgence quand, par exemple, on a besoin d'un coup de main pour une collecte de fonds pour une nouvelle construction. On retrouve des représentants participant ou assistant à de nombreux événements qui se sont déroulés au collège. En 1925-1926, on les retrouve même à former une équipe de hockey qui joue contre les équipes des collégiens (Annuaire du CSB, 1925-1926, p. 50). Mais l'appui le plus solide que le Collège a toujours reçu de la part de ses anciens est financier. Ceux-ci répondent toujours «présents» quand le Collège sollicite

leur aide et leur appui dans les moments difficiles, par exemple après l'incendie de 1922, ou quand on lance une souscription pour l'agrandissement de l'institution comme en 1954-1955, campagne à laquelle pas moins de 350 anciens ont contribué, ou, encore, quand on met sur pied l'«Oeuvre des bourses» qui est incorporée le 30 mars 1962 (Annuaire du CSB, 1964-1965, p. 25).

La permanence et la relative vitalité de cette association, à laquelle on peut ajouter les conventums des anciens du temps du cours classique qui se tiennent encore aujourd'hui, montrent l'attachement que les anciens ont envers leur *alma mater*.

CONCLUSION

Ce tableau des activités parascolaires au Collège de Saint-Boniface, au temps des jésuites, n'est certainement pas complet. C'est le portrait que livrent les annuaires du CSB de 1885 à 1968. Il s'en dégage en premier lieu une grande diversité d'activités offertes aux étudiants. On pourrait presque croire que la direction s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs du cadre matériel et institutionnel en offrant aux étudiants une palette des plus variées d'activités afin de les distraire de la morosité du milieu ambiant et de l'éloignement de la famille.

Ces activités ne sont pas innocentes. Elles ne sont pas là seulement pour divertir les élèves ou pour remplir les temps libres de l'horaire régulier. Elles ont comme but de compléter et de renforcer le programme d'études dans la formation humaniste et masculine des étudiants. Cela ressort clairement des «Prospectus» inclus dans les annuaires.

Leur création n'est pas le fruit du hasard. Les activités parascolaires font partie d'un grand plan élaboré par les jésuites. Des valeurs éducatives et formatives particulières et variées sont rattachées à chaque activité ou groupe d'activités: discipline, dépassement, solidarité, éveil du «sens social», charité, maîtrise de soi, formation d'«un homme de volonté forte, prompte, énergique», pour ne relever que celles-là.

Enfin, l'éventail d'activités parascolaires offert au Collège de Saint-Boniface, en le comparant avec ce que nous avons pu trouver dans les travaux portant sur les collèges du Québec, nous a aussi permis de constater que le CSB se rattache, sous cet



Festival d'hiver, 1962
(Archives de l'USB)



Troupe Saint-Ignace, 1954-1955
(Archives de l'USB)

angle à tout le moins, à une mouvance tantôt canadienne, tantôt occidentale. Il y a donc, par l'intermédiaire du Collège, un effort de désenclavement de cette communauté francophone de plus en plus minoritaire au sein de l'ensemble manitobain.

Comme l'écrit Madeleine Gauthier,

Diverses questions viennent spontanément au sociologue qui s'interroge sur la place qu'occupent les associations de jeunes dans la société. Sont-elles des reproductions de la société, des microsociétés qui reflètent en petit les enjeux, les valeurs de la société globale? Ne seraient-elles pas plutôt des lieux d'élaboration de la société en ce qu'elles concocteraient les valeurs, les idéologies de la société à venir et en ce qu'elles prépareraient les futurs leaders de cette société? [...] (Gauthier, 1986, p. 337)

Bien évidemment, toutes les activités parascolaires répertoriées ici n'ont pas contribué, selon les époques, au même degré et dans le même sens à la reproduction ou à la redéfinition des élites et de leurs valeurs. La période de la fin du XIX^e siècle jusqu'à l'après Seconde Guerre mondiale semble plus conservatrice et favorable à la reproduction sociale, tandis que la fin de la période laisse apparaître un monde en mutation. Comme le note Bernard Mulaire, finissant du début des années soixante:

[...] Depuis les *Éléments latins* jusqu'en *Philo II*, on a rédigé des travaux, on a collaboré à des journaux de classe, à *Frontières*, on a déclamé, pris la parole devant la classe lors d'élections d'étudiants, on a participé à des joutes oratoires, des pièces de théâtre, siégé à des conseils étudiants, etc. De plus, ne nous avait-on pas répété sans cesse que nous allions devenir les "leaders de demain", les "chefs de file de la communauté". En sortant du Collège, nous étions persuadés d'avoir quelque chose à dire (cité dans Hébert, 2012, p. 21).

Le canevas global et général, sorte d'esquisse, que nous avons établi constitue un premier pas dans la connaissance des activités parascolaires au Collège de Saint-Boniface. Pour compléter le tableau, il reste, maintenant, l'énorme travail d'en préciser les formes et les couleurs.

BIBLIOGRAPHIE

- BARNABÉ, Carole (1997) «L'incendie du Collège de Saint-Boniface du 25 novembre 1922», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 9, n^{os} 1-2, p. 87-100.
- BERGERON, Henri (1989) *Un bavard se tait... pour écrire; récits de la Montagne Pembina*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 205 p.
- BERNIER, Alfred (1945) *Les dates mémorables du Collèges de Saint-Boniface, 1885-1945*, Saint-boniface, s.é., 78 p.
- BIENVENUE, Louise (2003) *Quand la jeunesse entre en scène: l'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 291 p.
- BIENVENUE, Louise et HUDON, Christine (2005) «“Pour devenir homme, tu transgresseras...”: quelques enjeux de la socialisation masculine dans les collèges classiques québécois (1880-1939)», *Canadian Historical Review*, vol. 86, n^o 3, p. 485-511.
- BLAY, Jacqueline (1987) *L'article 23: les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba, 1870-1986*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 392 p.
- BOCQUEL, Bernard (1996) *Au pays de CKSB: 50 ans de radio française au Manitoba: grand reportage*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 383 p. [accompagné d'un CD]
- BURGUIÈRE, André et al. (dir.) (1986) *Histoire de la famille* (vol. 2: «Le choc des modernités»), Paris, Armand Colin, 559 p.
- CHAMPAGNE, Lyne (2008) «Le Cercle Molière: une évolution théâtrale», dans FAUCHON, André et HARVEY, Carol J. (dir.) *Saint-Boniface 1908-2008: reflets d'une ville*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 149-158.
- COLLECTIF (1975) *Le Cercle Molière: cinquantième anniversaire*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, n.p.
- CORBO, Claude (2004) *Les jésuites québécois et le cours classique après 1945*, Sillery, Septentrion, 404 p. [Cahiers des Amériques n^o 6]
- DETELLIER, Élise (2009) «“Bonifier le capital humain”: le genre dans le discours médical et religieux sur les sports au Québec, 1920-1950», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, n^{os} 3-4, p. 473-499.
- DUBÉ, Jean-Pierre (2001) *Le Cercle Molière, 75 ans de théâtre*, Saint-Boniface, Le Cercle Molière, 66 p.

- DUES, Greg (2004) *Guide des traditions et coutumes catholiques*, Paris, Bayard, 398 p.
- GABORIEAU, Antoine (1992) *Une histoire à chanter: historique du 100 Nons*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 225 p.
- GALARNEAU, Claude (1978) *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 287 p.
- GAUDREAU, Guy et VERRETTE, Michel (1994) «Évolution des effectifs étudiants au Collège de Saint-boniface, 1885-1967», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 6, n° 1, p. 87-109.
- GAUTHIER, Madeleine (1986) «Les association de jeunes», dans DUMONT, Fernand (dir.) *Une société des jeunes?*, Québec, IQRC, p. 337-369.
- GAUTHIER, Maurice A. (1987) *De la table de cuisine à la rue principale: 50 ans d'histoire des caisses populaires du Manitoba, 1937-1987*, Saint-Boniface, Conseil de la Coopération du Manitoba, 459 p.
- GIOVANNI, Levi et SCHMITT, Jean-Claude (dir.) (1996) *Histoire des jeunes en Occident* (vol. 2: «L'époque contemporaine»), Paris, Éditions du Seuil, 407 p.
- GROULX, Lionel (1979) *L'enseignement français au Canada* (vol. 2: «Les écoles des minorités»), Montréal, Leméac, 271 p.
- GUAY, Donald (1988) «Historiographie des origines du sport en Occident (1800-1988)», *Les Cahiers d'histoire*, vol. 9, n° 1, p. 4-32.
- _____ (1997) *La conquête du sport: le sport et la société québécoise au XIX^e siècle*, Outremont, Lanctôt, 244 p.
- HAMELIN Jean et GAGNON, Nicole (1984) *Histoire du catholicisme québécois* (vol. 3, tome 1: «Le XX^e siècle: 1898-1940»), Montréal, Éditions du Boréal, 357 p.
- HÉBERT, Raymond-M. (2004) *Manitoba's French-language Crisis: A Cautionary Tale*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 293 p.
- _____ (2008) «Saint-Boniface et la "Petite révolution tranquille"», dans FAUCHON, André et HARVEY, Carol J. (dir.) *Saint-Boniface 1908-2008: reflets d'une ville*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 47-53.
- _____ (2012) *La révolution tranquille au Manitoba français*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 381 p.
- HUDON, Christine (2005) «"Le Muscle et le Vouloir": les sports dans les collèges classiques masculins au Québec, 1870-1940»,

Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation, vol 17, n° 2, p. 243-263.

- _____ (2009) «Quelques réflexions sur les projets éducatifs des collèges québécois pour garçons à partir d'un exemple: Sainte-Anne de la Pocatière au 19^e siècle», *Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'Éducation*, vol. 21, n° 1, p. 25-40.
- HUDON, Christine et BIENVENUE, Louise (2004) «Entre franche camaraderie et amours socratiques: l'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques (1870-1960)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 4, p. 481- 507.
- JOLICŒUR, Gérard (1985) *Les Jésuites dans la vie manitobaine, 1885-1922*, Saint-Boniface, Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 260 p.
- LAFLÈCHE, Armand (1980) «Souvenirs d'un comédien amateur, 1914-1974», dans *Chapeau bas: réminiscences de la vie théâtrale et musicale au Manitoba français* (première partie), Saint-Boniface, Éditions du Blé, p. 125-153. [Les Cahiers d'histoire de la Société historique de Saint-Boniface, n° 2].
- LEBRUN, François (1990) *Les Jésuites ou la gloire de Dieu*, Paris, Stock, 239 p.
- LÉVEILLÉ, J.R. (2008) «Saint-Boniface, le Collège et la modernité culturelle», dans FAUCHON, André et HARVEY, Carol J. (dir.) *Saint-Boniface 1908-2008: reflets d'une ville*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 169-175.
- MAYEUR, Jean-Marie et al. (dir.) (1990) *Histoire du christianisme: des origines à nos jours* (vol. 12: «Guerres mondiales et totalitarismes, 1914-1958»), Paris, Desclée-Fayard, 1149 p.
- _____ (1995) *Histoire du christianisme: des origines à nos jours* (vol. 11: «Libéralisme, industrialisation, expansion européenne, 1830-1914»), Paris, Desclée-Fayard, 1172 p.
- MIALARET, Gaston et VIAL, Jean (dir.) (1981) *Histoire mondiale de l'éducation* (vol. 3: «De 1815 à 1945»), Paris, Presses universitaires de France, 356 p.
- MOSS, Mark H. (2001) *Manliness and Militarism: Educating Young Boys in Ontario for War*, Don Mills, Oxford University Press, 216 p.
- PELCHAT, Carole (2008) «Le Collège universitaire de Saint-Boniface», dans FAUCHON, André et HARVEY, Carol J. (dir.) *Saint-Boniface 1908-2008: reflets d'une ville*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 111-114.

- PRONOVOST, Gilles (1983) *Temps, culture et société: essai sur le processus de formation du loisir et des sciences du loisir dans les sociétés occidentales*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 333 p.
- RÉGNIER, Paul R. (1964) *A history of St. Boniface College*, Winnipeg, thèse (M.Ed.), University of Manitoba, 157 p.
- ROBILLARD, Denise (2009) *Maurice Baudoux, 1902-1988: une grande figure de l'Église et de la société dans l'Ouest canadien*, Québec, Presses de l'université Laval, 502 p.
- SAINT-PIERRE, Annette (1980) *Le rideau se lève au Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 318 p.
- SAVARD, Pierre (1983) «L'implantation du scoutisme au Canada français», *Les Cahiers des Dix*, n° 43, p. 207-262.
- SHORTER, Edward (1977) *Naissance de la famille moderne, XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 379 p.
- SYLVAIN, Philippe et VOISINE, Nive (1991) *Histoire du catholicisme québécois* (vol. 2, tome 2: «Les XVIII^e et XIX^e siècles: réveil et consolidation, 1840-1898»), Montréal, Éditions du Boréal, 507 p.
- TAILLEFER, Jean-Marie (1988) *Les Franco-Manitobains et l'éducation, 1870-1970: une étude quantitative*, Winnipeg, thèse (Ph.D.), University of Manitoba, 485 p.
- TRUDEL, Jean-Joseph (1980) «Souvenirs d'un ancien du Collège, 1901-1910», dans *Chapeau bas: réminiscences de la vie théâtrale et musicale au Manitoba français* (première partie), Saint-Boniface, Éditions du Blé, p. 93-101. [Les Cahiers d'histoire de la Société historique de Saint-Boniface, n° 2].
- VERRETTE, Michel (2008) «Saint-Boniface: une ville et ses institutions», dans FAUCHON, André et HARVEY, Carol J. (dir.) *Saint-Boniface 1908-2008: reflets d'une ville*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 23-30.
- VOISINE, Nive (dir.) (1984) *Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal Express, 3 vol. (5 tomes).